

	Membres parents d'élèves :	Présent	Absent
1	M. Michel Bernier	x	
2	Mme Élodie Bonniard		x
3	Mme Isabelle Hériau	x	
4	Mme Christine Landry	x	
5	Mme Diane Ménard	x	
	(substitut)		
	(substitut)		
	Membres représentants du personnel :		
6	Mme Anie Maisonneuve – Enseignante LC	x	
7	Mme Isabelle Plourde- Enseignante-H	x	
8	Mme Julie Flamand- Enseignante-H	x	
9	M. Stéphane Lemay- TES ITCA	x	
10			
	Membre de la communauté :		
	Représentants de la direction :		
	M. Rhéal Lauzon, directeur	x	
	M. Benoit Patry, directeur adjoint		
	Mme Chantal Beauchamp, directrice adjointe		
	Mme Manon Cloutier, gestionnaire administrative	x	
	Secrétaire		
	Anie Maisonneuve		
	Invité(e)(s) :		
	Mohamed Ghoul , Lucie Beauregard, Nathanaël, Jean Horvais, Suzanne Beaulieu, Carole Saint-Laurent, Ève-Marie Quintin	x	

École Irénée-Lussier et Annexes

Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Date : 10 juin 2021
19h00, Bâtiment Hochelaga
Rencontre sur Teams**

POINTS	<i>A) Approuver AC) Accepter AD) Adopter C) Consulter D) Décider I) Informer P) Proposer S) Seconder</i>	Minutage	Responsable	Suivis
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à 19h06			
<i>Prise de présence</i>	La prise des présences est faite par Rhéal Lauzon			
<i>Vérification du quorum</i>	Rhéal Lauzon			
<i>Secrétaire pour la séance</i>	Rhéal Lauzon et Anie Maisonneuve			
1. Mot de bienvenue de la direction		2 min	Rhéal Lauzon	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 10 juin 2021	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Michel Bernier , secondé par Diane Ménard avec les ajouts ou modifications suivantes : bilan de la Ptite Fabrik L'ordre du jour est adopté.	2 min	Présidence	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 mai 2021 et suivis	L'adoption du procès-verbal est proposé par Michel Bernier , secondé par Diane Ménard Point de suivis : <ul style="list-style-type: none"> • Piscine Annie- Pelletier : Les groupes de Le Caron qui le désirent, iront à la piscine au courant du mois de juin. M. Lauzon a envoyé précédemment les informations aux membres du CÉ par courriel. • Demande de transfert du fond 4 vers le fond 9 : il manque des personnes pour proposer et seconder pour <i>finissants</i> et <i>transferts</i>. Les demandes de transfert et les finissants sont proposées par Michel Bernier et secondées par Stéphane Lemay. L'ensemble des demandes sont acceptées. 	5 min	Présidence	
POINTS POUR ADOPTION				
4. Sorties éducatives	Il n'y a pas de sorties éducatives en ce moment.	10 min	Rhéal Lauzon	
5. Fournitures scolaires 21-22	Explication du document de contribution financière des parents pour l'année 2021-2022 (frais de fournitures scolaires) : <ul style="list-style-type: none"> • Matériel obligatoire fourni par l'école : c'est le montant que les parents doivent déboursier (agenda scolaire, carte étudiante, matériel didactique adapté fourni par l'enseignant). Le montant 	20 min	Manon Cloutier	

	<p>des frais est de 105, 00 \$ et c'est le même montant demandé aux parents depuis 2013.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution volontaire (fête dans la classe, émulation, récompenses, etc.). Le montant suggéré est de 15\$. Cette contribution volontaire ne peut pas être réclamée aux parents. Une discussion s'en suit sur la forme qui doit être déclinée sur le document. • Articles personnels à apporter de la maison <ul style="list-style-type: none"> ○ Il y a des articles qu'il n'est plus possible de demander aux parents tels que les boîtes de mouchoir et les écouteurs. Certains articles se répètent d'une année à l'autre et certains parents ont déjà une grande partie du matériel avec eux. • Il est nommé que certains parents ne payent pas les frais de scolarité. • Propositions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Inclure une phrase sur le document que le 15\$ de contribution volontaire n'est pas inclus dans le 105\$. ○ Ajouter une ligne dans le tableau de la contribution volontaire avec total des frais volontaires. ○ Ajouter une phrase : <i>ce montant s'en va directement dans le budget de la classe de votre enfant.</i> ○ Manon Cloutier vérifiera l'également comment il est possible d'intégrer ces propositions. • Manon Cloutier a révisé l'ensemble des documents de contributions financières des parents pour l'année 2021-2022 afin de s'assurer que tous ce qui est demandé est conforme et raisonnable. • L'adoption des listes est proposée par Madame Landry, secondée par Diane Ménard 			
<p>6. Budget pro-forma 2021-2022 + Fonds 4 vers 9</p>	<p>Il y a 2 demandes de transferts de dons du fond 4 vers le fond 9 à adopter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1200 \$ du Plateau • 14 095,51\$ de la fondation des Petits Rois <p>Ces montants remboursent les dépenses qui ont été faites au Fonds 9.</p>	<p>10 min</p>	<p>Manon Cloutier</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> • Les demandes de transferts sont proposées par Michel Bernier et secondées par Isabelle Hériau <p>Budget pro-forma 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les chiffres présentés sont liés à la prévision de clientèle actuelle et pourraient changer selon le portrait au 30 septembre. • Le fond 1 qui est le fond de roulement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Étant donné que nous avons davantage d'élèves l'an prochain, certains montants ont augmenté, malgré la fermeture de groupe ○ Pour l'an prochain, nous sommes actuellement en déficit d'environ 2 000 000\$, car le budget ne correspond pas aux besoins de nos élèves. • Le fond 6 qui concerne les mesures dédiées qui proviennent directement du MEQ. <ul style="list-style-type: none"> ○ 79 356\$ activités parascolaires ○ 3900 \$ lecture ○ 101 99\$ culture à l'école ○ 11 498 \$ école inspirante ○ 10411 \$ PI • Le fond 5 : nous ne recevons pas d'argent <p>Il est nommé que le budget n'est pas clair et qu'une explication plus précise serait nécessaire. Il est aussi nommé que le budget ne correspond pas aux besoins de notre école. Il est proposé d'ajouter un commentaire lors de la signature en ce sens.</p> <p>Les membres du CÉ décident de ne pas adopter le budget pro-forma à l'unanimité.</p>			
POINTS DE DISCUSSION				
7. Invité : M. Ghoul (APPROSH)	M. Ghoul a assisté à une rencontre de continuum pour un élève et Chantal Beauchamp a demandé s'il était possible à la Gang à Rambrou de faire un projet avec nos élèves J Présentation des partenaires de la Gang à Rambrou :	15 min	Rhéal Lauzon	

	<ul style="list-style-type: none"> • Mohamed Ghoul, Lucie Beauregard, Nathanaël, Jean Horvais, Suzanne Beaulieu, Carole Saint-Laurent, Ève-Marie Quintin <p>Présentation du projet APPROSH :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le principe est de partir de ce que les élèves acceptent et offrent pour créer des occasions de rencontres et d'échanges, de communication et de connexions. • Les ateliers sont filmés pour mieux analyser ce qui se passe durant ces rencontres. • Partage de courtes vidéos des cours du gr 135 pour en expliquer le fonctionnement et de montrer l'évolution des élèves. • Amener les participants à développer des rituels et à participer à l'activité. <p>La Gang à Rambrou souhaite poursuivre le projet APPROSH l'an prochain avec les élèves de notre école. La Gang à Rambrou ce n'est pas que la musique c'est aussi l'art, le théâtre, l'art visuel, etc. La Gang à Rambrou offre aussi un service de répit une fin de semaine sur deux.</p> <p>La pertinence et l'intérêt d'étendre ce projet à l'ensemble de l'école et de le maintenir dans le temps est nommé par plusieurs membres du CÉ.</p> <p>Rhéal Lauzon va communiquer avec Mohamed Ghoul afin de planifier ce qui sera possible de faire l'an prochain. Un retour sera fait à l'automne prochain.</p>			
POINTS D'INFORMATION				
8. Projet éducatif de l'école	Rien à ajouter pour cette rencontre.	10 min	Rhéal Lauzon	
9. Comité Avenir (nouvelle école)	<p>Les appels d'offres se terminent le 16 juin.</p> <p>La présentation publique a été reporté en septembre afin de s'assurer d'avoir toutes les bonnes informations à présenter aux médias.</p> <p>La CSSDM veut faire un projet modèle qui sera documenté : les principaux acteurs seront interviewés. La collaboration entre l'école, les</p>	10 min	Rhéal Lauzon	

	architectes, le SRM et les partenaires est un exemple qu'il faut diffusé pour le CSSDM.			
10. Comité de parents de la CSDM	<p>Le compte-rendu des actions de la dernière rencontre sera envoyé par Michel Bernier.</p> <p>À la demande du gouvernement, 3 parents ont été désignés pour être sur le CA. Il s'agit de 3 des anciens membres du CA. Ils tenaient cependant à ce que des procédures de communication soit mises en place, mais ça n'a pas été maintenu.</p> <p>Le secrétariat général filtre les échanges avec la présidence. De plus, des décisions de gestion ont été prises sans consulter les parents du CA.</p> <p>Les 3 membres parents ont à nouveau démissionné. Le CA n'est donc toujours pas fonctionnel et la situation n'est pas réglé.</p> <p>Le programme de soutien alimentaire a été présenté : il est en ressorti la même chose que lors de notre dernier CÉ. Il est suggéré de faire une étude afin de s'assurer que le soutien est fourni aux bons élèves.</p>	10 min	Présidence	
11. Travaux		5 min	Rhéal Lauzon	
12. Fondation Les Petits Rois		5 min	Rhéal Lauzon	
13. Varia	<p>Bilan Pтите Fabrik :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite aux ventes au Marché et aux différentes bâtisses, le projet a fait des profits de 2591\$ jusqu'à présent (il reste une vente à compiler). - Des idées sont déjà réfléchies afin de bonifier le projet : ajout de nouveaux produits, plus de moments de ventes (fête des mères, Noël, etc.) - Les produits « zéro déchet » et de « cocooning » ont été particulièrement appréciés. - Les élèves ont eu droit à un dîner récompense (poutine et crème glacée) - Une quinzaine d'intervenants ont apporté leur soutien de différentes façons tout au long du projet. 	2 min	Présidence	

	- L'an prochain déjà 7 groupes TSA et 2 groupes DI ont déjà confirmé leur participation pour l'an prochain (à Hochelaga).			
14. Date de la prochaine rencontre	À déterminer en septembre	2 min	Présidence reddition de comptes	
15. Clôture de la rencontre	Les points de l'ordre du jour étant écoulés, la présidence propose la levée de la rencontre. Elle se termine à 21h15 .			

Signé par : _____
 Secrétaire de la réunion

 Présidence du conseil d'établissement

 Direction de l'école

 Date